

**PROVINCE DE QUÉBEC**41<sup>e</sup> LÉGISLATURE1<sup>RE</sup> SESSION

QUÉBEC, LE 22 FÉVRIER 2018

**CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR***Québec, le 22 février 2018*

Aujourd'hui, à quatorze heures trente minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

n<sup>o</sup> 149 Loi bonifiant le régime de rentes du Québec et modifiant diverses dispositions législatives en matière de retraite

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.